

# SURVEILLANT.E D'ÉLÈVES

Parce que le **SUCCÈS**  
a bien plus qu'une  
**DIMENSION**



Situé à Lévis, dans le quartier Saint-Romuald, dans un décor naturel exceptionnel, le Juvénat Notre-Dame est une école secondaire accueillant près de 900 élèves.

## DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées  
doivent soumettre leur  
candidature  
à l'attention de :

Madame Valérie Mercier  
Directrice des ressources humaines

[rh@jnd.qc.ca](mailto:rh@jnd.qc.ca)

30 rue du Juvénat  
Lévis, G6W 7X2  
Télécopie : 418-839-5605

En plus d'un milieu de vie  
exceptionnel, nous offrons :

- ✓ Programme d'assurances, PAEF et télémédecine ;
- ✓ Accès aux installations sportives ;



**ENTRÉE EN FONCTION : 11 octobre 2022**

## RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité de la direction des services aux élèves, le surveillant ou la surveillante assure l'encadrement des élèves lors des pauses et de la période du repas et collabore au déroulement des activités en assurant la sécurité et le bien-être des jeunes. La personne veille au bon climat et au respect du code de vie et effectue, au besoin, des suivis auprès de la direction. Certaines tâches légères d'entretien ménager suivent les périodes de surveillance.

- Effectuer des rondes et assurer une surveillance active afin de maintenir un environnement sécuritaire.
- Ouvrir et fermer les accès à l'école et aux lieux où s'exerce la surveillance.
- Assurer la surveillance préventive des élèves et faire les interventions disciplinaires requises. Au besoin, rédiger un avis disciplinaire.
- Ramasser les déchets dans les lieux où s'exerce la surveillance, effectuer quelques tâches légères d'entretien ménager et inciter les élèves à se responsabiliser à l'égard de l'environnement.
- Assumer un rôle d'éducateur en conformité avec le projet éducatif de l'école.
- Repérer les situations anormales et les causes d'accidents et en faire rapport à la direction.
- Prodiguer les premiers soins, ou référer les élèves s'il y a lieu.
- Réaliser toute autre tâche connexe.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Entregent et dynamisme
- Débrouillardise
- Aimer côtoyer les adolescents
- Premiers soins (possibilité de suivre une formation)

## RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont conformes à l'entente de travail s'appliquant au personnel de soutien et professionnel de l'école.
- Les périodes de travail correspondent aux journées de cours indiquées au calendrier scolaire annuel.



Nous remercions d'avance tous ceux et celles qui soumettront leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues aux fins d'entrevue.